

Liste des éléments de données de la Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés

Les documents énumérés dans la présente liste ont été adaptés à partir du *Dictionnaire des données et manuel de traitement de la Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés 2013*.

Notre vision

De meilleures données pour de
meilleures décisions : des Canadiens
en meilleure santé

Notre mandat

Exercer le leadership visant l'élaboration
et le maintien d'une information sur la
santé exhaustive et intégrée pour des
politiques avisées et une gestion efficace
du système de santé qui permettent
d'améliorer la santé et les soins de santé

Nos valeurs

Respect, intégrité, collaboration,
excellence, innovation

À propos des données sur les infirmières et infirmiers de l'ICIS

La collecte de données sur les ressources humaines de la santé (RHS) et la production de rapports à ce sujet aident les décideurs à mieux planifier et répartir les dispensateurs de soins de santé. Depuis 2002, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) recueille des données sur le nombre, la répartition et les caractéristiques en matière de pratique des trois professions infirmières réglementées au Canada : les infirmières autorisées (y compris les infirmières praticiennes), les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées.

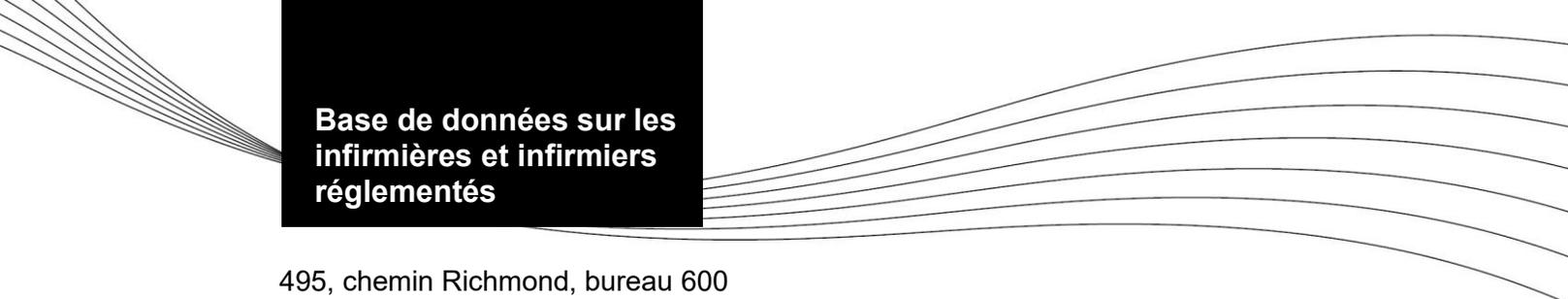
Produits complémentaires publiés sur le site Web de l'ICIS

Les produits complémentaires suivants sont offerts sur le site Web de l'ICIS au www.icis.ca/rhs:

- *Les infirmières et infirmiers réglementés 2012*
 - Rapport sommaire (.pdf)
 - Profils provinciaux et territoriaux et analyses par région sanitaire (.xlsx)
 - Tableaux de données (.xlsx)
 - Guide méthodologique (.pdf)
 - Présentation sommaire (.pptx)
- Documents de référence
 - *Dictionnaire des données et manuel de traitement de la Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés*
 - Évaluation des incidences sur la vie privée

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Chef de section, Ressources humaines de la santé
Institut canadien d'information sur la santé

A decorative graphic consisting of several thin, curved lines that originate from the left side of the page and extend towards the right, creating a wavy, wave-like pattern.

**Base de données sur les
infirmières et infirmiers
réglementés**

495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

Courriel : rhs@icis.ca

Site Web : www.icis.ca

Main-d'œuvre infirmière réglementée au Canada

Il existe trois professions d'infirmières réglementées au Canada. Chaque province et territoire a établi sa propre législation régissant la pratique des soins infirmiers et son propre organisme de réglementation et de délivrance de permis à ses membres.

Voici une courte description de chaque profession réglementée en soins infirmiers :

- Les **infirmières autorisées** (IA, y compris les infirmières praticiennes) travaillent à la fois de manière autonome et en collaboration avec d'autres dispensateurs de soins de santé dans le but de coordonner les soins de santé, d'offrir des services directs aux clients et d'aider ces derniers à prendre les décisions et les mesures relatives à l'autogestion de leurs soins en cas de maladie, de blessure et d'invalidité, à chaque étape de la vie. Les IA sont actuellement réglementées dans les 13 provinces et territoires.
 - Les **infirmières praticiennes** (IP) sont des IA expérimentées qui ont reçu une formation supplémentaire. Les IP peuvent prescrire et interpréter des tests diagnostiques, prescrire des médicaments, l'utilisation d'appareils médicaux et d'autres thérapies ainsi que pratiquer certaines interventions¹. Elles sont réglementées dans les 13 provinces et territoires.
- Les **infirmières auxiliaires autorisées** (IAA) travaillent de façon indépendante ou en partenariat avec d'autres membres d'une équipe des soins de santé. Les IAA évaluent l'état des clients et travaillent à la promotion de la santé et la prévention des maladies. Elles évaluent, planifient et dispensent les soins à prodiguer aux clients. Elles sont actuellement réglementées dans les 13 provinces et territoires.
- Les **infirmières psychiatriques autorisées** (IPA) travaillent de façon autonome et en collaboration avec les clients et les autres membres de l'équipe de soins afin de coordonner les soins de santé et de fournir des services axés sur le client aux personnes, aux familles, aux groupes et aux communautés. Les IPA mettent l'accent sur la santé mentale et développementale, sur la maladie mentale et sur les dépendances, tout en intégrant les soins de santé physiques et en utilisant des modèles biopsychosociaux et spirituels formant une approche holistique de

¹. Association des infirmières et infirmiers du Canada. *L'infirmière praticienne* [énoncé de position]. http://www.nurseone.ca/docs/NurseOne/CNAPrimaryCareToolkit/PS_Nurse_Practitioner_f.pdf. Consulté le 16 juillet 2013.

prestation des soins. La profession d'IPA est actuellement réglementée au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon.

Avis aux lecteurs

Dans l'ensemble du présent document,

- nous avons utilisé les termes « infirmières » et « infirmières réglementées » afin de décrire les trois professions d'infirmières réglementées dans leur ensemble : les infirmières autorisées (y compris les infirmières praticiennes), les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées;
- nous avons utilisé le terme « infirmières » pour décrire les trois professions réglementées en soins infirmiers au Canada, sauf indication contraire.

Liste des éléments de données

Élément de données	Définition/ Commentaires	Valeurs
Numéro d'identification de la province ou du territoire	Numéro d'inscription unique qui identifie une infirmière dans une province ou un territoire en particulier.	
Numéro d'identification de la profession	Code de profession unique permettant d'établir la distinction entre le personnel infirmier réglementé dans la BDII de l'ICIS.	11001 : infirmières autorisées 11002 : infirmières auxiliaires autorisées 11003 : infirmières psychiatriques autorisées 11004 : infirmières praticiennes
Province ou territoire d'inscription	Province ou territoire qui soumet les données sur les infirmières réglementées.	
Code postal du lieu de résidence	Code postal à six caractères attribué par Postes Canada pour la résidence de la personne inscrite.	
Age	Âge actuel de la personne inscrite.	
Groupe d'âge	Le groupe d'âge est fondé sur l'âge actuel de la personne inscrite.	
Année de naissance	Année à quatre chiffres (AAAA) de naissance de la personne inscrite.	
Année de données	Année à quatre chiffres (AAAA) de l'inscription ou de l'octroi du permis.	
Sexe	Sexe de la personne inscrite.	1 : Homme 2 : Femme 9 : Sans précision
Année d'obtention du diplôme	Année à quatre chiffres (AAAA) de l'obtention du diplôme du programme d'admission à la pratique ou de formation initiale en soins infirmiers.	
Âge à l'obtention du diplôme	Âge calculé en soustrayant l'année de naissance de la personne inscrite à l'année d'obtention du diplôme de celle-ci.	
Années écoulées depuis l'obtention du diplôme	Élément calculé en soustrayant l'année d'obtention du diplôme à l'année de données.	

Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés

Élément de données	Définition/ Commentaires	Valeurs		
Lieu d'obtention du diplôme	Province, territoire ou pays (si situé à l'extérieur du Canada) où la formation de base a été complétée.			
Formation initiale en soins infirmiers	Programme de formation initiale en soins infirmiers pour l'admission à la pratique et menant à une première autorisation d'exercer comme infirmière.	IA 1 : Diplôme en sciences infirmières autorisées 2 : Baccalauréat en sciences infirmières autorisées 3 : Maîtrise en sciences infirmières autorisées 9 : Sans précision	IAA 1 : Diplôme ou certificat 6 : Équivalence	IPA 1 : Diplôme en soins infirmiers psychiatriques 2 : Baccalauréat en soins infirmiers psychiatriques
Autre formation en soins infirmiers — diplôme	Identifie la formation d'IA et d'IPA, autre que la formation initiale, qui a débouché sur un diplôme en soins infirmiers.	IA 1 : Baccalauréat 2 : Maîtrise 3 : Doctorat 5 : Aucune 9 : Sans précision		IPA 1 : Diplôme avancé en soins infirmiers psychiatriques 2 : Baccalauréat en soins infirmiers psychiatriques 3 : Maîtrise en soins infirmiers psychiatriques 4 : Doctorat en soins infirmiers psychiatriques 5 : Aucune 9 : Sans précision
Autre formation en soins infirmiers — ne menant pas à un certificat ou à diplôme	Formation en soins infirmiers (autre qu'une admission à la pratique ou une formation initiale en soins infirmiers) débouchant sur un certificat ou un diplôme non collégial ou universitaire.	IA 1 : Non 2 : Oui 9 : Sans précision		
Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers	Formation portant sur un sujet ou une discipline autre que les soins infirmiers; le	IA 1 : Baccalauréat	IAA 1 : Diplôme	IPA 1 : Diplôme

Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés

Élément de données	Définition/ Commentaires	Valeurs		
	diplôme peut avoir été obtenu avant ou après l'obtention du permis d'exercice initial en soins infirmiers.	2 : Maîtrise 3 : Doctorat 5 : Aucune 9 : Sans précision	2 : Baccalauréat 3 : Maîtrise 4 : Doctorat 5 : Aucune 9 : Sans précision	2 : Baccalauréat 3 : Maîtrise 4 : Doctorat 5 : Aucune 9 : Sans précision
Niveau de formation le plus élevé en soins infirmiers	Niveau de formation le plus élevé en soins infirmiers. Cette information est dérivée du niveau le plus élevé indiqué dans les éléments de données Formation initiale en soins infirmiers et Autre formation en soins infirmiers.	IA 1 : Diplôme 2 : Baccalauréat 3 : Maîtrise 4 : Doctorat 9 : Sans précision	IAA 1 : Diplôme ou certificat 6 : Équivalence	IPA 1 : Diplôme ou certificat 2 : Baccalauréat 3 : Maîtrise 4 : Doctorat 9 : Sans précision
Lieu d'emploi	Province, territoire ou pays (si situé à l'extérieur du Canada) du lieu d'emploi.			
Code postal du lieu d'emploi	Code postal à six caractères attribué par Postes Canada pour le lieu de travail principal de la personne inscrite.			
Statut d'emploi	Emploi actuel dans un domaine directement lié à l'exercice de la profession d'infirmière autorisée : soins directs, administration, formation ou recherche. Doit refléter le statut d'emploi au moment de l'inscription.	01 : Temps plein 02 : Temps partiel ou occasionnel 03 : Occasionnel 09 : Travaille en soins infirmiers, mais son statut (temps plein, temps partiel ou occasionnel) est inconnu. 20 : Travaille dans un domaine autre que les soins infirmiers autorisés et cherche un emploi en soins infirmiers autorisés 21 : Travaille dans un domaine autre que les soins infirmiers autorisés et ne cherche pas d'emploi en soins infirmiers autorisés 30 : Sans emploi et cherche un emploi en soins infirmiers autorisés 31 : Sans emploi et ne cherche pas d'emploi en soins infirmiers autorisés 99 : Sans précision		
Poste	Rôle occupé conformément au titre et à la description de poste.	IA et IP Postes de gestion 01 : Directrice des services de soins	IAA Postes de gestion 12 : Coordinatrice ou gestionnaire	IPA Postes de gestion 01 : Directrice générale

**Base de données sur les
infirmières et infirmiers
réglementés**

Élément de données	Définition/ Commentaires	Valeurs		
		infirmiers ou directrice générale 02 : Directrice ou directrice adjointe 03 : Gestionnaire ou gestionnaire adjointe Infirmière de chevet ou infirmière en santé communautaire 06 : Infirmière autorisée de chevet ou infirmière en santé communautaire Autres Postes 08 : Instructrice ou professeure 09 : Chercheure 10 : Conseillère 11 : Autre 14 : Clinicienne spécialisée 15 : Infirmière sage-femme 16 : Infirmière praticienne Sans précision 99 : Sans précision	Infirmière de chevet ou infirmière en santé communautaire 06 : Infirmière autorisée, infirmière auxiliaire de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire Autres Postes 08 : Instructrice ou professeure 11 : Autre 13 : Spécialité d'IAA Sans précision 99 : Sans précision	02 : Directrice ou directrice adjointe 03 : Gestionnaire ou gestionnaire adjointe Infirmière de chevet ou infirmière en santé communautaire 06 : Infirmière psychiatrique de chevet ou en santé communautaire Autres Postes 08 : Instructrice ou professeure 10 : Conseillère 11 : Autre 14 : Clinicienne spécialisée Sans précision 99 : Sans précision
Champ d'activité	Dans l'organisme ou l'établissement où la personne travaille, principal volet de ses activités touchant l'un des quatre principaux domaines de la pratique infirmière (soins directs, administration, formation, recherche).	IA et IP Soins directs 01 : Médecine/chirurgie 02 : Psychiatrie/santé mentale 03 : Pédiatrie 04 : Maternité et soins périnataux	IAA Soins directs 01 : Médecine/chirurgie 02 : Psychiatrie/santé mentale 03 : Pédiatrie 04 : Maternité et soins périnataux	IPA Soins directs 01 : Médecine/chirurgie 03 : Pédiatrie 05 : Gériatrie/soins de longue durée 06 : Services de soins d'urgence

**Base de données sur les
infirmières et infirmiers
réglementés**

Élément de données	Définition/ Commentaires	Valeurs		
		05 : Gériatrie/soins de longue durée 06 : Soins intensifs 07 : Santé communautaire 08 : Soins ambulatoires 09 : Services à domicile 10 : Santé au travail 11 : Salle d'opération/de réanimation/de réveil 12 : Soins d'urgence 13 : Soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques 14 : Oncologie 15 : Réadaptation 17 : Santé publique 18 : Télésanté 19 : Autres soins directs Administration 21 : Service de soins infirmiers 22 : Formation en soins infirmiers 29 : Autres services administratifs Formation 31 : Enseignement aux étudiants 32 : Enseignement aux employés 33 : Enseignement aux patients et aux clients 39 : Autre formation Recherche	05 : Gériatrie/soins de longue durée 06 : Soins intensifs 07 : Santé communautaire 08 : Soins ambulatoires 09 : Soins à domicile 10 : Santé au travail 11 : Salle d'opération/de réanimation/de réveil 12 : Soins d'urgence 13 : Soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques 14 : Oncologie 15 : Réadaptation 16 : Soins palliatifs 17 : Santé publique 19 : Autres soins directs Administration 21 : Service de soins infirmiers 22 : Formation en soins infirmiers 29 : Autres services administratifs Formation 31 : Enseignement aux étudiants 32 : Enseignement aux employés 33 : Enseignement aux patients et aux clients 39 : Autre formation Recherche	10 : Santé au travail 14 : Oncologie 15 : Réadaptation 16 : Soins palliatifs 19 : Autres soins directs 51 : Services aux enfants et aux adolescents 52 : Développement et habilitation 53 : Services de toxicomanie 54 : Soins de courte durée 55 : Services de psychiatrie légale Administration 21 : Service de soins infirmiers 22 : Formation en soins infirmiers 29 : Autres services administratifs Formation 31 : Enseignement aux étudiants 32 : Enseignement aux employés 33 : Enseignement aux patients et aux clients 39 : Autre formation Recherche

**Base de données sur les
infirmières et infirmiers
réglementés**

Élément de données	Définition/ Commentaires	Valeurs		
		41 : Recherche en soins infirmiers autorisés uniquement 49 : Autre recherche Sans précision 99 : Sans précision	41 : Recherche en soins infirmiers auxiliaires uniquement 49 : Autre recherche Sans précision 99 : Sans précision	41 : Recherche en soins infirmiers psychiatriques uniquement 49 : Autre recherche Sans précision 99 : Sans précision
Milieu de travail	Lieu principal d'emploi; type d'organisme ou d'établissement.	IA et IP Hôpital 01 : Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie) 02 : Centre de santé mentale 04 : Centre de réadaptation ou de convalescence Centre de santé communautaire 03 : Poste infirmier (région éloignée ou clinique) 06 : Agence de services à domicile 07 : Centre de soins communautaires 17 : Unité ou département de santé publique Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée 05 : Centre de soins infirmiers ou établissement de soins de longue durée	IAA Hôpital 01 : Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie) 02 : Centre de santé mentale 04 : Centre de réadaptation ou de convalescence Centre de santé communautaire 03 : Poste infirmier (région éloignée ou clinique) 06 : Agence de services à domicile 07 : Centre de soins communautaires 17 : Unité ou département de santé publique Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée 05 : Centre de soins infirmiers ou établissement de soins de longue durée	IPA Hôpital 01 : Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie) Centre de santé communautaire 03 : Poste infirmier (région éloignée ou clinique) 06 : Agence de services à domicile 07 : Centre communautaire de santé mentale/centre de santé communautaire Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée 05 : Centre de soins infirmiers ou établissement de soins de longue

**Base de données sur les
infirmières et infirmiers
réglementés**

Élément de données	Définition/ Commentaires	Valeurs		
		<p>Autre milieu de travail 08 : Entreprise commerciale, industrie ou bureau de santé au travail 09 : Agence privée de soins infirmiers ou service privé 10 : Travailleur autonome 11 : Cabinet de médecin ou unité de soins à la famille 12 : Établissement d'enseignement 13 : Association ou gouvernement 14 : Autre</p> <p>Sans précision 99 : Sans précision</p>	<p>Autre milieu de travail 08 : Entreprise commerciale, industrie ou bureau de santé au travail 09 : Soins infirmiers privés/agence privée de soins infirmiers psychiatriques/service privé 10 : Emploi autonome/pratique privée 11 : Cabinet de médecin ou unité de soins à la famille 12 : Établissement d'enseignement 13 : Association ou gouvernement 14 : Autre</p> <p>Sans précision 99 : Sans précision</p>	<p>durée 15 : Établissement de soins en hébergement</p> <p>Autre milieu de travail 08 : Entreprise commerciale, industrie ou bureau de santé au travail 09 : Soins infirmiers privés/agence privée de soins infirmiers psychiatriques/service privé 10 : Emploi autonome/pratique privée 11 : Cabinet de médecin ou unité de soins à la famille 12 : Établissement d'enseignement 13 : Association ou gouvernement 14 : Autre 16 : Organisme correctionnel</p> <p>Sans précision 99 : Sans précision</p>

Référence

- ¹. Association des infirmières et infirmiers du Canada. *L'infirmière praticienne* (Énoncé de position). http://www.nurseone.ca/docs/NurseOne/CNAPrimaryCareToolkit/PS_Nurse_Practitioner_f.pdf. Consulté le 16 juillet 2013.